

Dépôts, avances, escomptes.—Ces trois opérations sont les fondations sur lesquelles repose le crédit. L'expansion de ce crédit est démontrée par les chiffres des dépôts, des prêts et des escomptes, contenus dans les tableaux 40 et 41. Les dépôts remboursables sur avis ou à date fixe (tableau 40) peuvent servir de critérium dans l'appréciation des dépôts en compte courant, lesquels constituent la base du crédit comme médium de circulation, car quoique la loi exige un avis préalable pour le remboursement de ces dépôts, en réalité les banques ne se prévalent jamais de ce droit; elles permettent même que des chèques soient tirés sur les dépôts dits d'épargnes, dans une large mesure. Cependant, il faut tenir compte des dépôts qui sont considérés comme des placements, plutôt que des comptes courants.

35.—Nombre des succursales de banques au Canada, par provinces, en 1868, 1902, 1905, 1915, 1916, 1917 et 1918.

Provinces.	1868.	1902.	1905.	1915.	1916. ¹	1917. ¹	1918. ¹
Ile du Prince-Edouard.....	—	9	10	17	17	17	24
Nouvelle-Ecosse.....	5	89	101	109	111	119	123
Nouveau-Brunswick.....	4	35	49	79	82	83	84
Québec.....	12	137	16	716	784	821	795
Ontario.....	100	349	549	1,164	1,154	1,169	1,165
Manitoba.....	—	52	95	204	200	203	254
Saskatchewan.....	}	30	87	401	413	441	506
Alberta.....				258	247	267	307
Colombie Britannique.....	2	46	55	208	187	183	179
Yukon.....	—	—	3	3	3	3	3
Total.....	123	747	1,145	3,159	3,198	3,306	3,440

¹Y compris sous-agences recevant des dépôts pour le compte des banques.